

Roses de mon jardin

Autor(en): **Chatelan-Roulet, Louise**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **66 (1927)**

Heft 38

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-221284>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

bureau dâo Grand Conset, que c'est lè conseillers que sè mettont à 'na trablia dévânt lo Président. Pouï noutron Conset d'Etat, avoué lè z'hussiers vetus vert et blanc, que portâvont à bré teindu on petit tuteu qu'on plantè deim lè pots à boquiets ; après vegnâi lo Tribunal cantonat et ti lè dzudzo et assesseu dè pè Lozena, pouï la Municipalità et lo syndiquo. Enfin vegnâi lo Conset comunat dè pè Lozena.

Arrevâ su Monbénon, l'ont teindu dâi cordès, que lè dzeins ne pouéssont pas veni fourrâ l'âo naz trâo prés. Adon lo syndiquo dè Lozena est montâ su cliâo grands z'égras ein pierre dè taille, que sont dévânt la mâison, et après avâi trait nos tsapè, l'âo z'a débliottâ, sein quequelhi, on discou âo tot fin.

Après cein, on conseiller fédérau, que l'est noutron monsu Retsenet, dè pè Ste-Fourin, a bin remachâ âo nom dè la Suisse et a de que ma fâi respect po la municipalità et la coumouna.

Quand lè dzeins ont z'u criâ bravô, ti cliâo monsus sont eintrâ dedein. Lo Président dè noutron Conset d'Etat a de cauquies boumés parolés à cliâo dzudzo ein l'âo soitent ti lè bounheu possiblo per tsî no, et l'ont botsi la tenâblyia por allâ sè repètrè âo grand cabaret d'Outsy.

Après cé banquet iô lâi a z'u dâi tant bio discou, sont z'u su lo bateau à vapeu, iô dévessont dansî. Mâ fâi lâi sè sont amusâ què dâi scoriens à tsantâ et à sè contâ dâi gandoisès. Lè z'ons dansivont lo picoulet, lè z'autro dâi mouferinès et cé Dézalâi lè z'avâi ti fé frèrs compagnons. kâ lè ristous et lè radicaux s'embrassivont; dâi conseillers comunau dè Lozena fasont chemolite avoué la cousenâire dâo bateau à vapeu. Enfin quiet ! c'étaï l'abbâyi dâi dzudzo !

Quand sont redècheindu su lo pliantsi âi vastsès, y'ein a que trovâvont la pliace d'Outsy bin granta, et que tsersivont lè mourets.

LES PÊCHES DU ROI



OICI une anecdote historique qui mérite d'être contée :

Un matin, Saturnin, jardinier de Louis XVIII, confie à son fils, gamin déluré, deux pêches magnifiques, de l'espèce de Montreuil, dessert attendu du roi.

L'enfant met soigneusement les fruits dans un petit panier et les porte à Sa Majesté.

A la vue de ces deux pêches sans pareilles, Louis XVIII prend le panier, fait asseoir l'enfant et séance tenant savoure avec délice la plus belle des deux pêches.

— Petit, lui dit le roi, tu me plais. Prends cette seconde pêche et mange-là...

— Avec plaisir, fait le gamin ravi.

Et tirant de sa poche un couteau rustique, il se met à peler délicatement le fruit que le roi lui a donné...

— Malheureux ! s'écria Louis XVIII en saisissant de sa main gonflée par la goutte la main de l'enfant. Tu ne sais donc pas, petit sot, qu'une pêche ne se pèle jamais !

— Je vais vous dire, répond tranquillement le jeune Saturnin. En route, j'ai laissé tomber mon petit panier en cueillant des mûres et les pêches ont roulé dans le crottin...

L'an 1927 est favorable à la pêche, faites-en de la confiture, de la compote, préparez-en à l'eau-de-vie et terminons cette chronique par ce petit fait amusant qu'un abonné nous adresse :

A table, la maman donne une pêche au petit Gabriel en lui disant :

— Allons ! partage-la en bon frère, avec ta sœur.

— Comment fait-on, maman, pour partager en bon frère ?

— On lui donne la plus grosse part.

Alors, Gabriel, passant la pêche à sa petite sœur :

— Tiens ! partage alors, toi, veux-tu ?

A l'école. — Qu'as-tu appris, ce matin, à l'école ?

— J'ai appris le féminin. « Maman » est féminin.

— Et toi ?

— Masculin.

— Et ton papa ?

— Singulier. C'est maman qui l'a dit.

ROSES DE MON JARDIN

Roses de mon jardin,
Que vous êtes jolies !
Votre grâce accomplie
A, dans mon cœur, soudain
Fait luire une embellie !
Roses de mon jardin,
Que vous êtes jolies !

O, reines de beauté,
Si chastement aimées !
Votre haleine embaumée,
Offrande de l'été,
Parfume la ramée !
O, reines de beauté,
Si chastement aimées !...

Je vous cueille en chemin
Avec joie et tendresse !
O fleurs enchanteuses
D'or pur et de carmin
Que mon regard caresse !
Je vous cueille en chemin
Avec joie et tendresse !

Roses, fleurs de soleil
Ont l'épine acérée !...
Leur piqûre avérée
Dans ma chair en éveillé
Laisse trace pourprée !...
Roses, fleurs de soleil
Ont l'épine acérée !

Louise Chatelan-Roulet.

MODE ET TRADITION



N de nos confrères neuchâtelois : « La Feuille d'avis des Montagnes », publie l'intéressante lettre que voici :

Il y a quelques jours, le correspondant bernois d'un quotidien romand, écrivait à son journal un compte-rendu détaillé de la « Bärnfest » des 2 et 4 septembre dernier. Il y parlait notamment du grand cortège organisé à cet effet, dont il énumérait les différents groupes. Et il lançait ce trait malicieux qui semble avoir passé inaperçu : « Les Neuchâteloises, qui ont découvert depuis peu le costume neuchâtelois et se sont avisées qu'il était aussi pittoresque que gracieux, étaient venues nombreuses et ont été particulièrement applaudies... ! »

Il n'y avait là nulle flatterie. Le ton général de l'article écartait l'idée qu'il se pût agir d'une de ces vieilles et inusables formules que l'on emploie presque toujours en pareil cas et qui sont, en style journalistique, ce que le fard est pour les acteurs.

Cette petite phrase insidieuse n'aura pas manqué de faire sourire ceux qui l'auront lue. Pas longtemps, cependant, car, sans doute, quelques-uns d'entre eux se seront-ils demandé pourquoi nous avons si peu souvent l'occasion d'admirer ce costume neuchâtelois que d'aucuns affirment être « pittoresque » et « gracieux ».

Ce n'est pas d'hier, en effet, que date la controverse relative aux costumes nationaux. Malgré son apparence un peu puérole, la question a déjà fait couler beaucoup d'encre. Et rien, ni personne n'y a encore apporté de solution. Depuis plusieurs années, chacun s'accorde, avec un ensemble touchant, à trouver que l'on néglige par trop le costume national et que l'on devrait bien lui rendre la place à laquelle il a droit. Mais, sitôt qu'il s'agit de passer des paroles aux actes, les bonnes volontés se dispersent comme par enchantement et il ne reste plus que quelques comparaisons dont les efforts, pourtant méritoires, sont insuffisants. Le fait se renouvelle pareillement dans les cantons voisins où les feuilles régionalistes se font à intervalles assez réguliers les échos de plaintes des défenseurs de tradition et de coutumes.

Est-ce à dire que l'on ne fait rien nulle part pour la renaissance du costume national ? Certes non. Il existe un peu partout des associations féminines dont le but est de remettre en honneur dans les différentes régions de notre pays, le port du costume. Mais, à part quelques rares ex-

ceptions, ces associations se heurtent à la force d'inertie. Notre siècle, qui a consacré le règne de l'uniformité, ne semble pas disposé à favoriser favorablement les velléités de fantaisie qui se manifestent de temps à autre. Au surplus, les femmes qui acceptent si volontiers l'esclavage de la mode, ferment les yeux devant tout ce qui n'est pas édicté par elle. Que cette reine incontestée prévoie pour la saison prochaine le bonnet de dentelle et le fichu sombre, aussitôt toutes les femmes de la plus riche à la plus pauvre, de la plus jolie à la moins avantagée porteront le vêtement cher à nos anciens. Ceux qui font métier de lancer les usages y viendront peut-être un jour. Mais si nous attendons jusque-là...

Par ailleurs, la renaissance du costume national, si elle se manifeste vraiment, ne doit pas être le fait d'un engouement passager, mais doit avoir des racines plus profondes. Pour cela...

Pour cela, il y a peu de choses à faire. Mais il faut les faire bien.

Et tout d'abord, il convient de dire, que l'on n'envisage nulle part que le costume national puisse renaître définitivement et être considéré comme un vêtement journalier. Son caractère ne s'accorde plus avec notre époque trop brutalement affirmée et, il constituerait un anachronisme trop manifeste pour être durable. Certains de ses défenseurs n'ont pas craint d'affirmer — et affirment encore — que l'on pourrait peut-être le mettre au goût du jour pour faciliter sa renaissance.

Non. Cent fois non.

Une mise au goût du jour lui enlèverait inévitablement son cachet essentiel et irait certainement à l'encontre du résultat espéré. Encore une fois, non...

Ce que l'on veut, ce à quoi il faut arriver, c'est que le costume national reprenne la place à laquelle il a droit dans nos fêtes et dans nos manifestations, et soit une tradition et non plus une curiosité, comme c'est trop souvent le cas ; c'est que les Suissesses, qu'elles soient de la montagne ou de la plaine, qu'elles soient jeunes ou vieilles, aient toutes, dans leur armoire, les atours nationaux comme chaque homme a son uniforme.

Pour cela, nulle propagande ne doit être négligée. Que l'on organise des « journées du costume ». Que l'on fasse des concours. Que les associations diverses redoublent d'efforts. Alors seulement nous aurons renoué ce lien qui nous rattache encore au passé et qui est indispensable à un pays comme le nôtre.

Y parviendra-t-on ?

Sans doute, avec de la patience. Il y a trop longtemps que l'on ergote à ce sujet pour que l'on n'arrive pas à un résultat quelconque.

F. G.

UNE ORTHOGRAPE BIEN COMPRISE



OYON du « Cheval Blanc » était un homme qui avait de l'ordre dans ses affaires, qui voulait que chaque chose soit à sa place afin qu'on ne confonde pas ci avec ça, à seule fin de s'éviter des embêtements et de se compliquer l'existence.

A l'école, il était de ceux qui se maintenaient dans la seconde moitié en allant contre la queue, mais comme il est prouvé que ce n'est pas toujours ceux qui se sont trouvés dans la première, qui ont le mieux guidé leur vie, il menait la sienne rondement tant au point de vue commercial que moral.

C'était un bon citoyen, un point c'est tout.

Un jour qu'il était en compagnie d'un vieil ami et que la discussion avait évolué sur des questions de famille, d'intérêt, etc., il en vint à dire qu'il ne comprenait pas les gens qui donnaient à leurs enfants, quand il y en avait plusieurs, des prénoms commençant par la même lettre. Dans les questions de partage, c'était, à son avis, le seul moyen de ne pas s'y reconnaître. Ainsi, lui, il avait trois garçons qu'il avait baptisés : le premier Emile, le second Ugène et le troisième Arnest.

Chamot.